



Technologie

Brochure produit
Canada

Aperçu

Gérer une entreprise de technologie implique à la fois une gestion des demandes des clients, et d'autre part des contraintes de temps et de ressources. C'est là qu'intervient CFC. Notre police a été créée pour les entreprises de technologie, afin de leur offrir des solutions telles que la couverture des coûts dus à des retards, erreurs, oublis et malentendus, mais également une multitude d'autres risques traditionnels et émergents, auxquels les compagnies de technologie font face dans la gestion quotidienne de leur entreprise.



À propos de CFC

CFC est un fournisseur d'assurance spécialisé et un pionnier des risques émergents. Grâce à sa longue expérience en matière de perturbation des marchés de l'assurance, CFC utilise une technologie exclusive pour mettre sur le marché des produits de haute qualité plus rapidement que la concurrence, tout en facilitant les activités des courtiers. Notre large gamme de produits d'assurance commerciale est spécialement conçue pour les risques d'aujourd'hui, avec l'objectif d'offrir à nos clients tout ce dont ils ont besoin dans une police unique, facile à comprendre.

Situé à Londres, CFC sert plus de 70 000 entreprises dans plus de 80 pays. En savoir plus sur cfcunderwriting.com et [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/cfcunderwriting).

Contact



Aura Radu
Chef d'équipe technologie
internationale

aradu@cfcunderwriting.com

+44 (0)207 469 1775

Points clés de la couverture

Couverture pour rupture de contrat

Notre couverture, claire et sans ambiguïté pour la rupture d'un contrat d'un client, paie toutes les sommes que vous êtes légalement tenu de payer, jusqu'à la limite prévue par la police, comme conséquence d'une réclamation présentée contre vous par un client, y compris les frais et dépenses des demandeurs.

Renonciation à la subrogation

Nous comprenons que les entreprises de technologie conclues souvent des contrats qui peuvent les obliger à limiter ou exclure la responsabilité des autres partis. C'est pourquoi nous ne souhaitons pas porter atteinte au droit d'un client à percevoir une indemnisation conformément à sa police d'assurance, dans le cas où il aurait l'obligation de renoncer à son droit de subrogation.

Couverture pour les risques cyber et les défaillances de sécurité

Les entreprises de technologie sont souvent responsables d'informations très sensibles. Dans cette optique, nous incluons une couverture solide contre les risques cyber et les défaillances de sécurité, avec également un accès à notre équipe d'intervention reconnue sur le marché, sans la moindre franchise.

Limites de couverture distinctes pour les principales clauses d'assurance

Notre police prévoit des limites de couverture distinctes pour chaque clause d'assurance principale, c'est-à-dire que les limites qui auraient été affectées lors d'une réclamation, pour un produit donné, n'épuiseront pas les limites de futures réclamations en vertu d'une autre clause d'assurance.

Couverture pour dommages corporels et matériels

Un cadre juridique incertain entoure les entreprises de technologie lorsqu'un de leurs produits entraîne des dommages corporels ou matériels. C'est pourquoi notre police couvre les réclamations pour dommages corporels et matériels jusqu'à la limite prévue dans la police, vous offrant une tranquillité d'esprit supplémentaire.

Violation des droits de propriété intellectuelle

Notre police couvre les frais juridiques pour la défense d'une réclamation alléguant d'une violation des droits de propriété intellectuelle telle que des allégations de violation des droits d'auteur ou de marques de commerce, ainsi que tous les dommages, ententes de règlement et demandes reconventionnelles associés à la déclaration de sinistre.



Pour qui?

Tout fournisseur de technologie, incluant les activités de développement/design, installation et maintenance de logiciels/matériels, traitement de l'information, services internet, hébergement de données, analyse de systèmes informatiques, conseil, formation, programmation, intégration de systèmes, support informatique et gestion des réseaux, conseil en sécurité informatique et services, contrôle des systèmes d'intégration, liées aux objets connectés.



Ce que nous refusons habituellement

Activités liées à la cybermonnaie, porte-monnaie électronique, échanges de renseignements médicaux, entreprises de facturation de services médicaux, développeurs de logiciels de diagnostic médical, services de configuration et intégration de système de point de vente, fournisseurs de cartes de débit, de crédit, de fidélité et de récompenses prépayées, systèmes essentiels à la sécurité automobile, développeurs de logiciels d'exécution d'ordres.



Options possibles

- Coûts additionnels
- Défense à partir du premier dollar
- Inondations, tremblements de terre
- Refoulement d'égout

Couvertures additionnelles possibles

- Crime cybernétique
- Responsabilité des employeurs
- Administrateurs et dirigeants
- Couverture des frais juridiques

La couverture est sujette à une souscription et aux modalités, conditions et limites de la police émise.